RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 03429
Numéro SIREN : 340 642 016
Nom ou dénomination : FINANCE 2000

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2021 sous le numéro de dépôt 163293

2116344401

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : FINANCE 2000

Numéro RCS : 340 642 016
Numéro Gestion : 1987B03429

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse : 374 R SAINT HONORE
75001 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R163293 (2021 163444)

Date du Dépôt : 22/12/2021

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Date de l'acte : 30/06/2021
Décision 1 : Fin de mission de commissaire aux comptes titulaire
Décision 2 : Fin de mission de commissaire aux comptes suppléant
Décision 3 : Nomination de commissaire aux comptes titulaire

fait à Paris, le 22 décembre 2021

LPS9986643

87B0814 29

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 4.573.470,51 €
374 Rue Saint-Honoré – 75001 PARIS
340 642 016 RCS Paris

pf 30-06-21 FK fj OB

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le : 22 DEC. 2021
Sous le N° : RCS 3293

L'an deux mille vingt-et-un,
Le trente juin à neuf heures,
au siège social, au 374 Rue Saint-Honoré – 75001 Paris,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire sur convocation du Conseil d'administration.

Dans le contexte de pandémie de coronavirus (COVID-19), et en vertu de l'ordonnance n° 2020-21 en date du 5 mars 2020, cette Assemblée Générale se tient exceptionnellement sans la présence physique de ses actionnaires, à huis clos, au siège social de la Société.

Madame Virginie Lacroix préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président ayant reçu des procurations pour représenter des actionnaires, et en l'absence d'actionnaires compte tenu du huis clos, est également désigné comme scrutateur unique.

Madame Jacqueline Torresan est désignée en qualité de secrétaire.

Monsieur Bernard Heller, représentant le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du tiers des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement convoquée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'Assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau ;
- la copie des lettres de convocation ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- le tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices ;
- le rapport du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter du jour de la convocation à l'Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

3. nomination du Cabinet KPMG en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Auditex ;

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que le mandat du Commissaire aux compte titulaire du Cabinet Ernst & Young arrive à échéance.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale, décide de ne pas le renouveler et de nommer le Cabinet KPMG S.A., domicilié Tour Eqho – 2 Avenue Gambetta – 92066 PARIS LA DEFENSE Cedex, représenté par Monsieur Guillaume Mabille, aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir en 2027 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, décide, après avoir constaté que les fonctions de Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet AUDITEX, arrivaient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, de ne pas procéder à son renouvellement ou à son remplacement en application de la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président | Le Scrutateur | Le Secrétaire